

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 31/07/19	Dossier complet le : 31/07/19	N° d'enregistrement : F0119P0181

1. Intitulé du projet

Construction d'un immeuble de bureaux - Opération Wilson - Saint Denis (93)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire ou à une procédure de zone d'aménagement concerté sous rubrique : a	Projet ayant une surface de plancher comprise entre 10000 et 40000 m ² .

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Démolition du bâtiment existant de 7 389 m² de SDP.

Réhabilitation du parking souterrain en vue d'aménager deux niveaux de sous-sols afin de créer 170 places de stationnement(agrandissement).

Reconstruction d'un immeuble en R+8 de bureaux et d'activités (restauration, salle de sport, auditorium, coworking, ...) de 22 620 m² de SDP.

Aucun désamiantage ne sera nécessaire pour la déconstruction du bâtiment.

Cf. annexe 07 : Dossier d'accompagnement

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre des dispositions en vigueur dans le plan local d'urbanisme, l'objectif du projet est de requalifier la parcelle par un aménagement durable axé sur :

- la qualité d'insertion du bâti dans l'environnement en mutation,
- une dynamisation du boulevard,
- une qualité de vie au travail pour ses occupants.

L'immeuble sera ainsi transformé en un signal urbain dont le socle assurera un dialogue permanent entre l'immeuble et ses abords, grâce à ses halls traversant en transparence et à la proposition d'une offre de restauration ouverte sur le boulevard. L'immeuble accueillera en sus des surfaces dédiées à une occupation dite d'activités qui favorisera la mixité du quartier.

Le confort des collaborateurs sera d'autre part mis en avant à travers la création de plateaux flexibles et lumineux grâce à une double exposition. Ces espaces répondront aux attentes des utilisateurs en matière de convivialité en offrant davantage d'espaces partagés tels que le patio central visible depuis la rue ainsi que les généreuses terrasses plantées aux derniers niveaux.

L'immeuble vise l'obtention de certains labels et certifications environnementales : label E+C- (niveau E2C1), HQE Bâtiment durable niveau très performant et BREEAM niveau Very Good.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déconstruction du bâtiment actuel : 7 389 m²

Réhabilitation et extension du parking souterrain : 170 places

Reconstruction du nouveau bâtiment : 22 620 m²

Création d'espaces verts : patio central paysagé partiellement en pleine terre, une bande végétalisée en pleine terre le long du bâtiment à l'Est, terrasses végétalisées en toiture

Un soin particulier sera apporté à cette phase de manière à limiter les nuisances pendant la phase de construction. Par ailleurs, il sera appliqué une charte de chantier à faibles nuisances environnementales.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site accueillera des bureaux et des activités telles qu'une salle de sport, un auditorium, une salle de coworking, un fablab, un restaurant inter-entreprise ainsi qu'un point de restauration rapide (cafétéria).

Un parking sur deux niveaux est prévu accueillant 170 places de stationnement dont 10 % sont réservés pour les voitures électriques.

Des espaces verts prendront place sous forme de toitures végétalisées et de bande enherbée le long de la limite séparative avec les autres bureaux au Sud.

Un local à vélo avec des douches et des vestiaires pour les cyclistes sont prévus afin de favoriser les déplacements doux.

Le bâtiment présente une flexibilité d'usage, en effet, il peut se scinder en 3 lots indépendants par étage.

L'accès au bâtiment se fera côté boulevard Wilson via un hall principal et côté rue du parc à charbon via un hall secondaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis aux procédures suivantes :

- permis de construire,
- selon les volumes pompés en nappe le projet fera l'objet d'une procédure loi sur l'eau,
- demande d'agrément bureaux.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher totale pour le bâtiment neuf (bureaux et activités)	22 620 m ²
Emprise au sol :	5 179 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 2' 12 9'' 92E Lat. 4 8° 55' 10'' 21N

268 avenue du Président Wilson
93 200 SAINT DENIS

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche se trouve à plus de 2,8 km de la ZNIEFF 2 : parc départemental de la Courneuve)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE 2 ème échéance du département de la Seine Saint-Denis arrêté en juillet 2018 concernant l'A1. L'avenue du président Wilson et la rue F. de Pressensé sont classées en catégories 3
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Seine approuvé en juin 2007. Le site d'étude n'est pas concerné par ce PPRI. Aucun PPRT ne couvre le site d'étude.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	D'après les bases de données BASOL et BASIAS aucun site ou sols pollués n'est relevé au droit du site d'étude. Un diagnostic pollution a été réalisé par ICF. Les mesures préconisées par ce diagnostic seront mises en œuvre dans la suite de l'opération.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de la nappe de l'Albien, eaux souterraines
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le plus proche se localise à plus de 2,8 km, il s'agit du site "Sites de la Seine Saint-Denis" - FR1112013
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les études géotechniques ultérieures préciseront les volumes pompés en nappe. Ce prélèvement sera uniquement réalisé de manière provisoire en phase travaux.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A préciser par les futures études géotechniques.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification du parking souterrain actuel afin de le réaménager et terrassement d'une partie des espaces verts en place pour construire dessus Environ 16 000m3 de déblais
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune réutilisation de terres excavées ne sera réalisée. Amendement en terre végétale pour le patio Environ 14 680m3 de remblais
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bâtiment n'est pas identifié comme un lieu d'accueil pour la faune dont notamment les oiseaux et les chiroptères et le peu d'arbres aux alentours ne favorisent pas le développement de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce et aucun habitat relevés dans la fiche Natura 2000 n'est présent au sein ou en lien avec le site d'étude

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La diversité avifaunistique est très faible et les espèces restent très communes
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il s'agit d'une démolition puis reconstruction d'un nouveau bâtiment
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le principal risque sanitaire est associé aux nuisances sonores et à la présence de polluants dans les sols. Un traitement acoustique des façades sera mis en œuvre. La compatibilité sanitaire du site avec le projet sera garantie.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation du trafic notamment lié à la livraison du restaurant soit 1 à 3 véhicules par jour (camions de 7,5 tonnes) Une étude de circulation a été réalisée par Artélia en juin 2019. Elle conclue à un trafic négligeable par rapport à l'existant. Cette étude est jointe en annexe 9 du présent dossier.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet pourra engendrer de nouvelles sources de bruit liées principalement au déroulement du chantier. Pour la phase d'exploitation, le traitement acoustique est pris en compte dans la conception du projet avec l'A1 à l'Ouest du projet. Concerné par l'A1 (catégorie 1 et couvert par le PPBE) et par la rue F. de Pressensé et l'avenue du président Wilson, toutes deux sont classées en catégorie 3.
Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les cuisines seront équipées d'installation de traitement des odeurs.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sauf éventuellement en phase travaux</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La pollution lumineuse est limitée, aucun éclairage vers le ciel n'est prévu.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet s'insère au sein d'une zone urbanisée</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, le projet va engendrer la production de déchets du BTP (démolition du bâti).</p> <p>Des déchets ménagers et sélectif (papier notamment) associés à la vie de bureaux seront générés dans le cadre du projet.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une zone de saisine archéologique (1623 : le grand chemin pavé de Saint-Denis, voie et occupation médiévale).
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les nuisances sonores représentent un enjeu fort, des mesures afin de limiter les nuisances sonores ont été mises en œuvres : des façades acoustiques seront implantées pour les usagers du site.

Une évacuation des terres excavées en filières adaptées sera mise en place en phase travaux suite à la présence de pollution dans le sol.

Il est intégré à la programmation une forte volonté de réduction de l'impact sur l'environnement au travers des labels visés :

- Label E+C-, niveau E2C1
- Certification HQE, référentiel 2016, niveau Très Performant
- Certification BREEAM, référentiel 2016, niveau Very Good

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir dossier d'accompagnement (cf. annexe 07).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 07 : Dossier d'accompagnement, contient des compléments sur différents points de ce formulaire, contient les annexes obligatoires (sauf CERFA 14734)
Annexe 08 : Étude des sols, ICF Environnement, juin 2018
Annexe 09 : Étude de circulation, Artélia, juin 2019

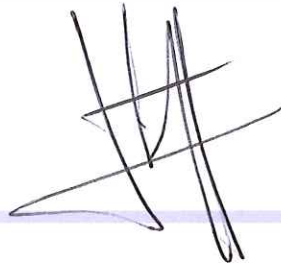
9. Engagement et signature

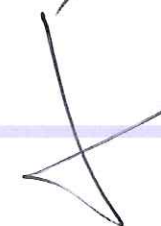
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

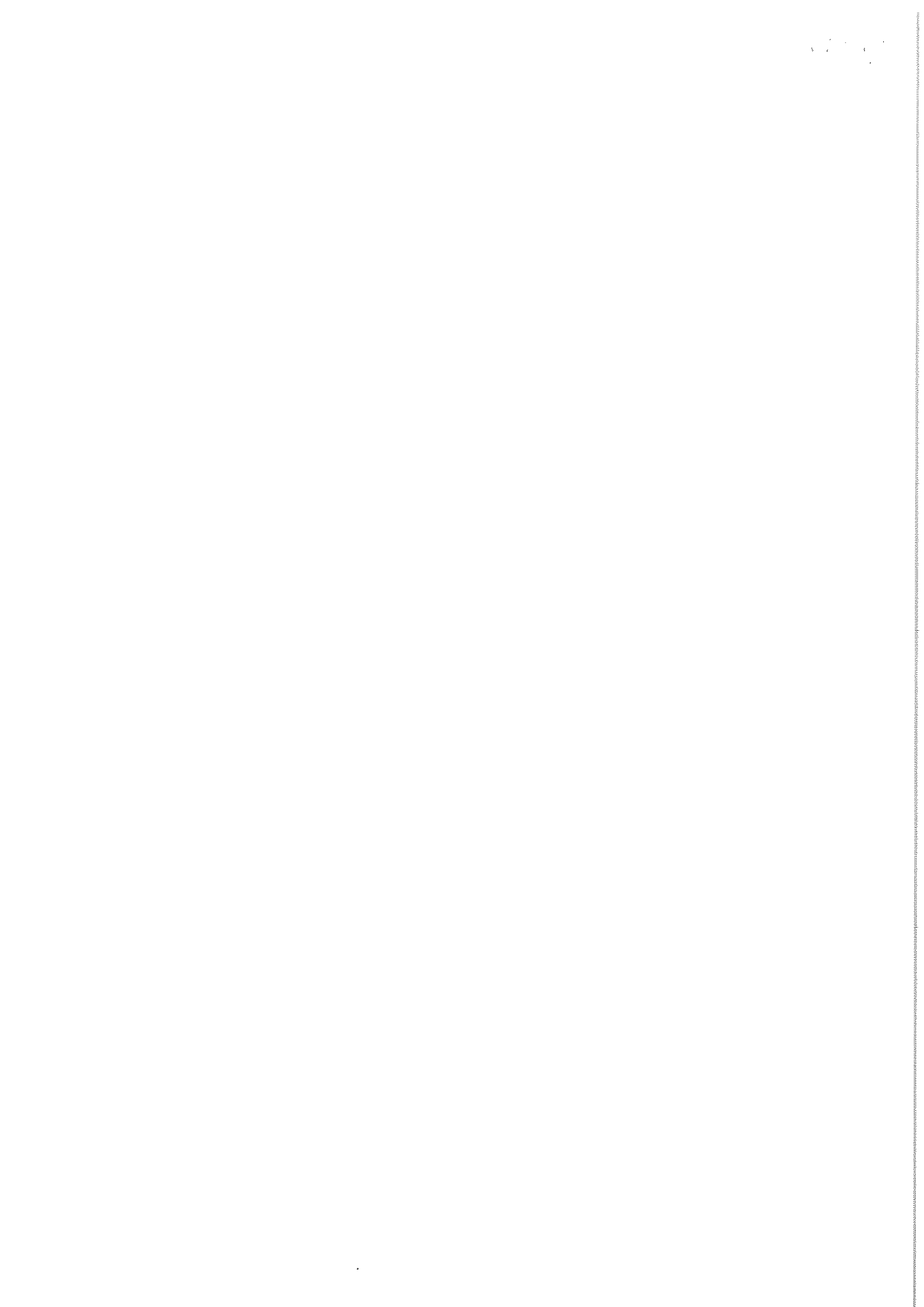
Fait à PARIS

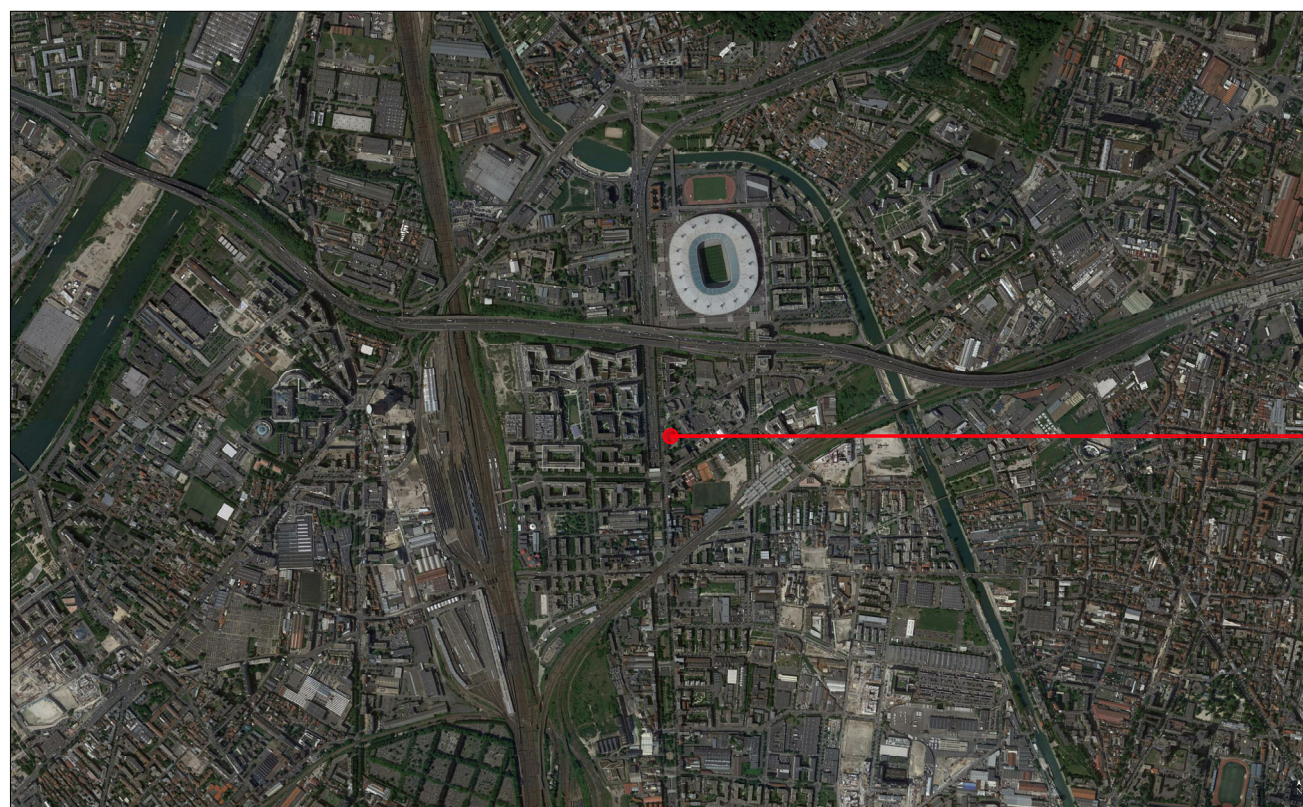
le, 29/7/2019

Signature

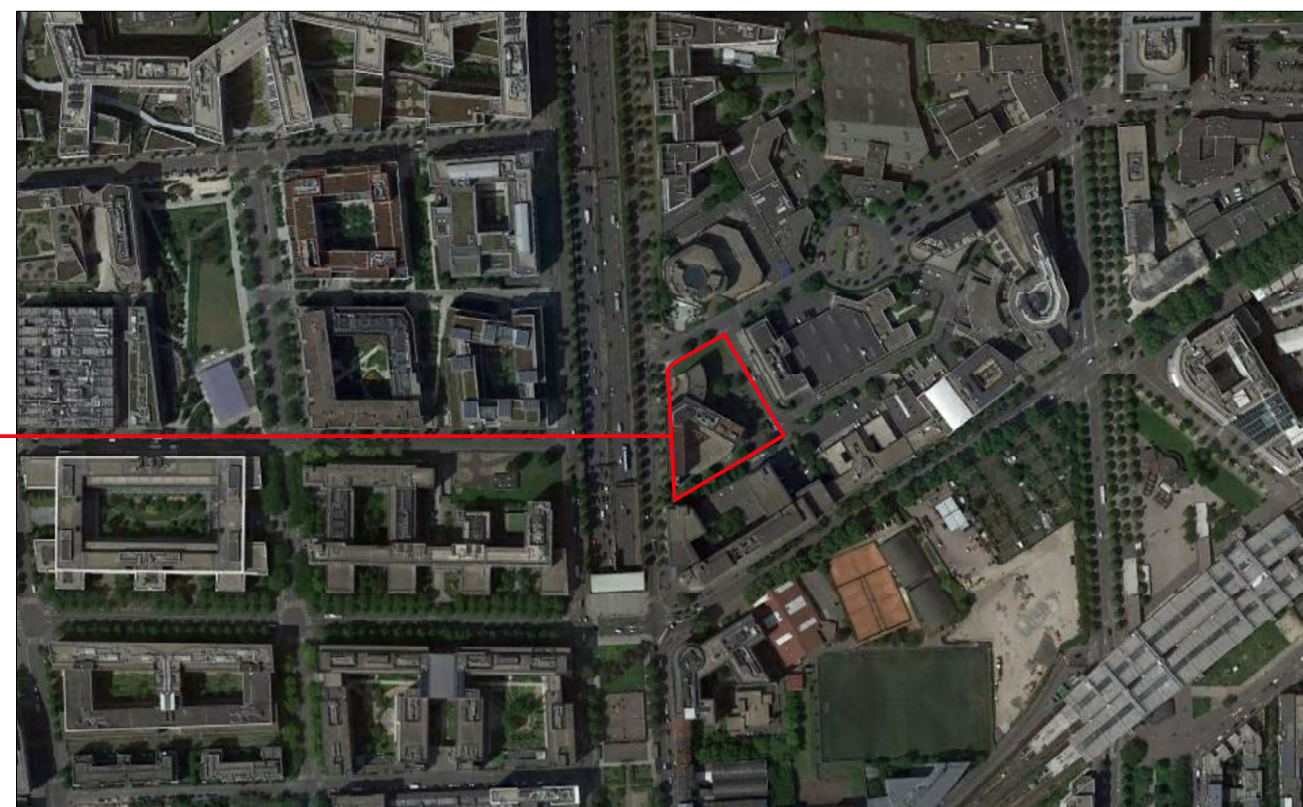


HISTORIS SRS






ECHELLE 1/25000



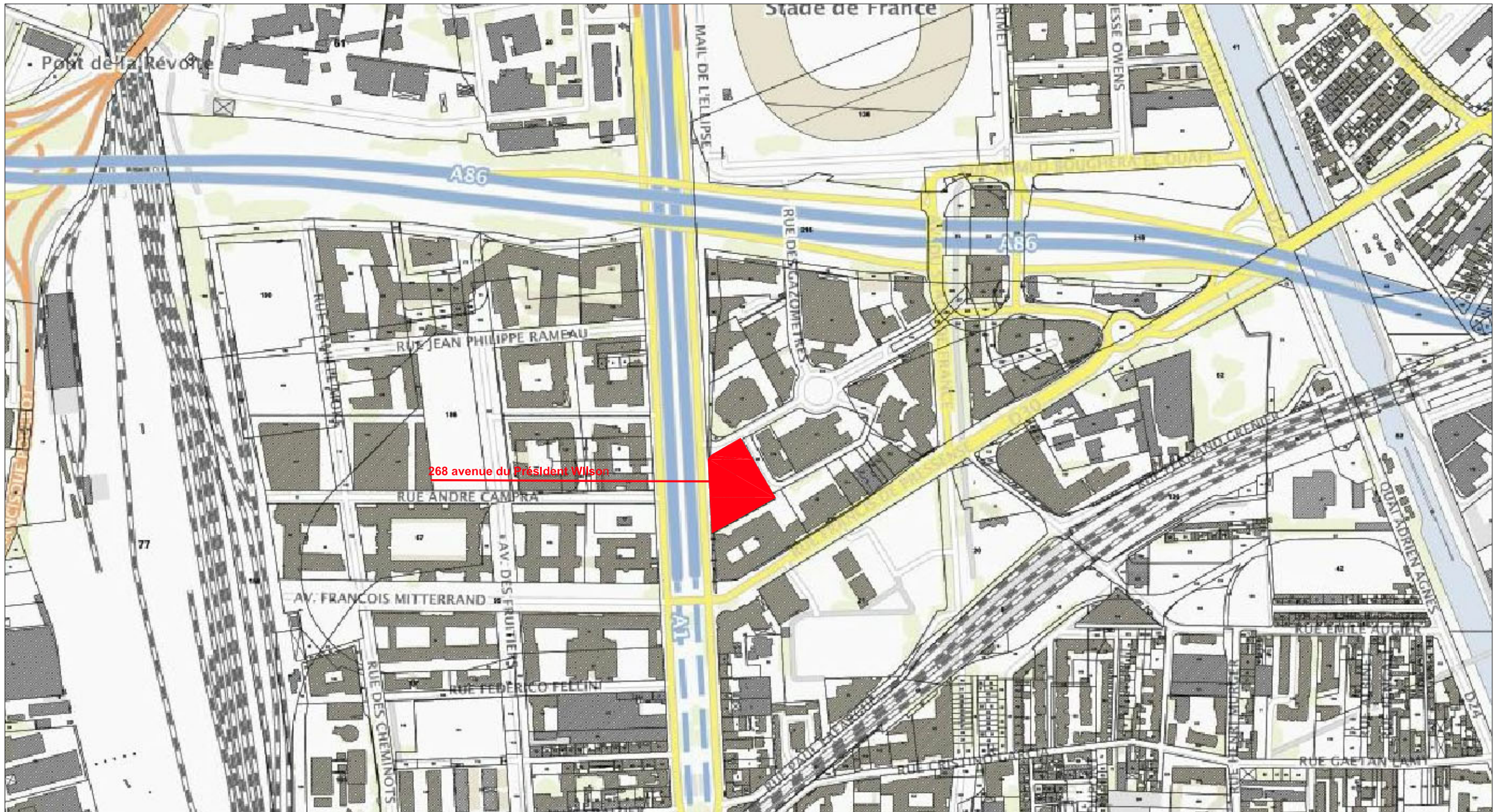
ECHELLE 1/5000

MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	EMETTEUR	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT	PHASE	ECH: VAR	NUMERO DOCUMENT	INDICE
Investisseur: OSAE Promoteur: ALIOS	KARDHAM Cardete Huet Architecture	KARDHAM	PLAN DE SITUATION	APS	24/01/2018	2.1	- -



VUE AERIENNE

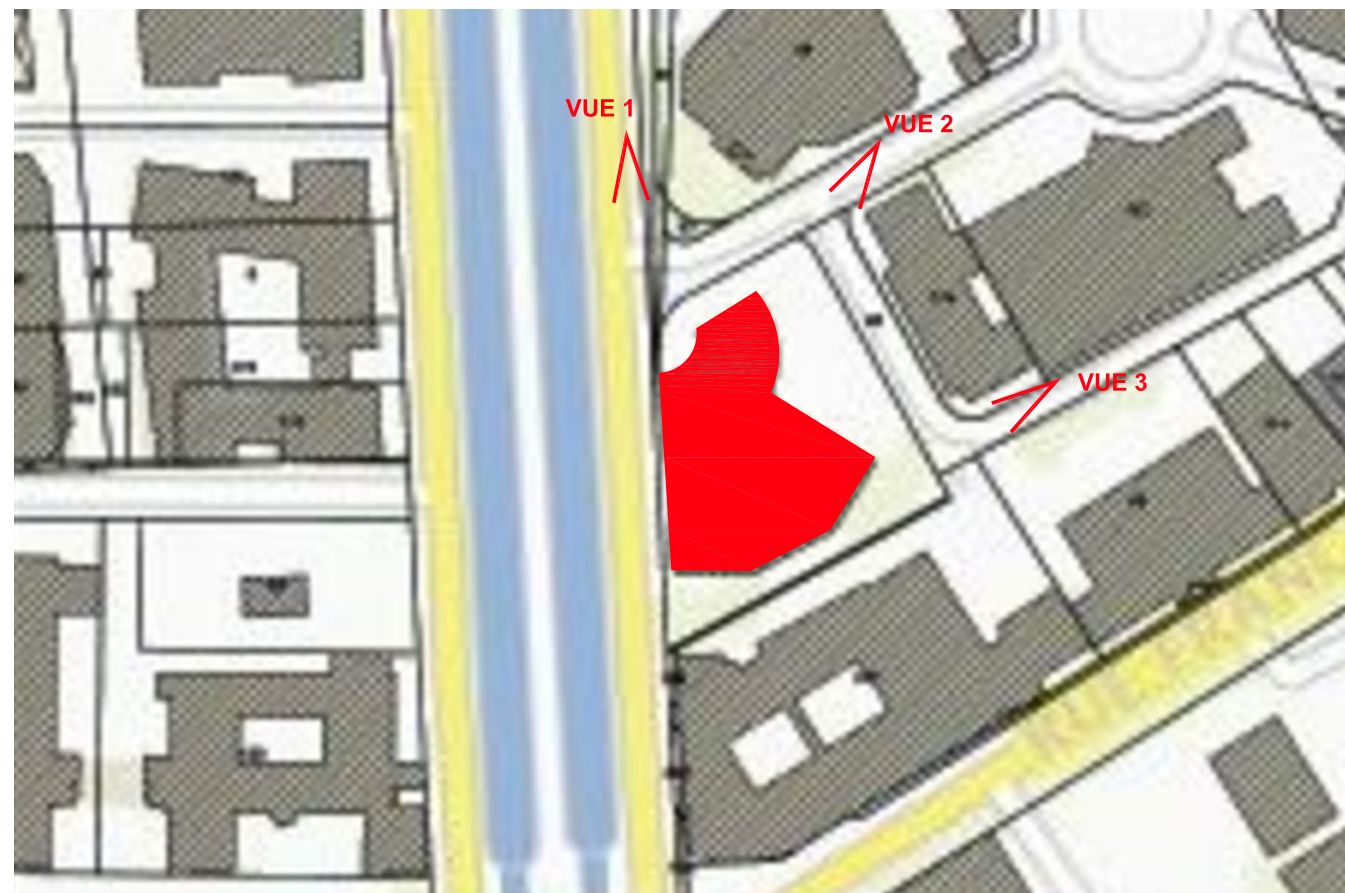
MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	EMETTEUR	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT	PHASE	ECH: VAR	NUMERO DOCUMENT	INDICE
Investisseur: OSAE Promoteur: ALIOS	KARDHAM Cardete Huet Architecture	KARDHAM	PHOTO DE LA ZONE D'IMPLANTATION (Vue aérienne)	APS	24/01/2018	3.1	- -



ECHELLE 1/5000



MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	EMETTEUR	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT	PHASE	ECH: 1/5000ème	NUMERO DOCUMENT	INDICE
Investisseur: OSAE Promoteur: ALIOS	KARDHAM Cardete Huet Architecture	KARDHAM	PLAN DE SITUATION	APS	24/01/2018	2.2	- -



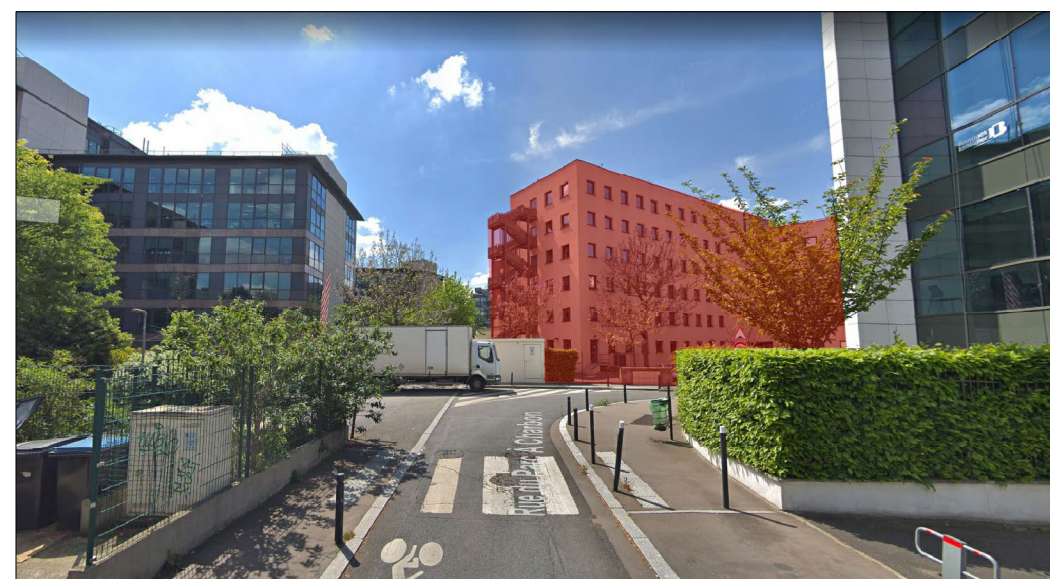
ECHELLE 1/2000




VUE 1 - depuis l'avenue du Président Wilson

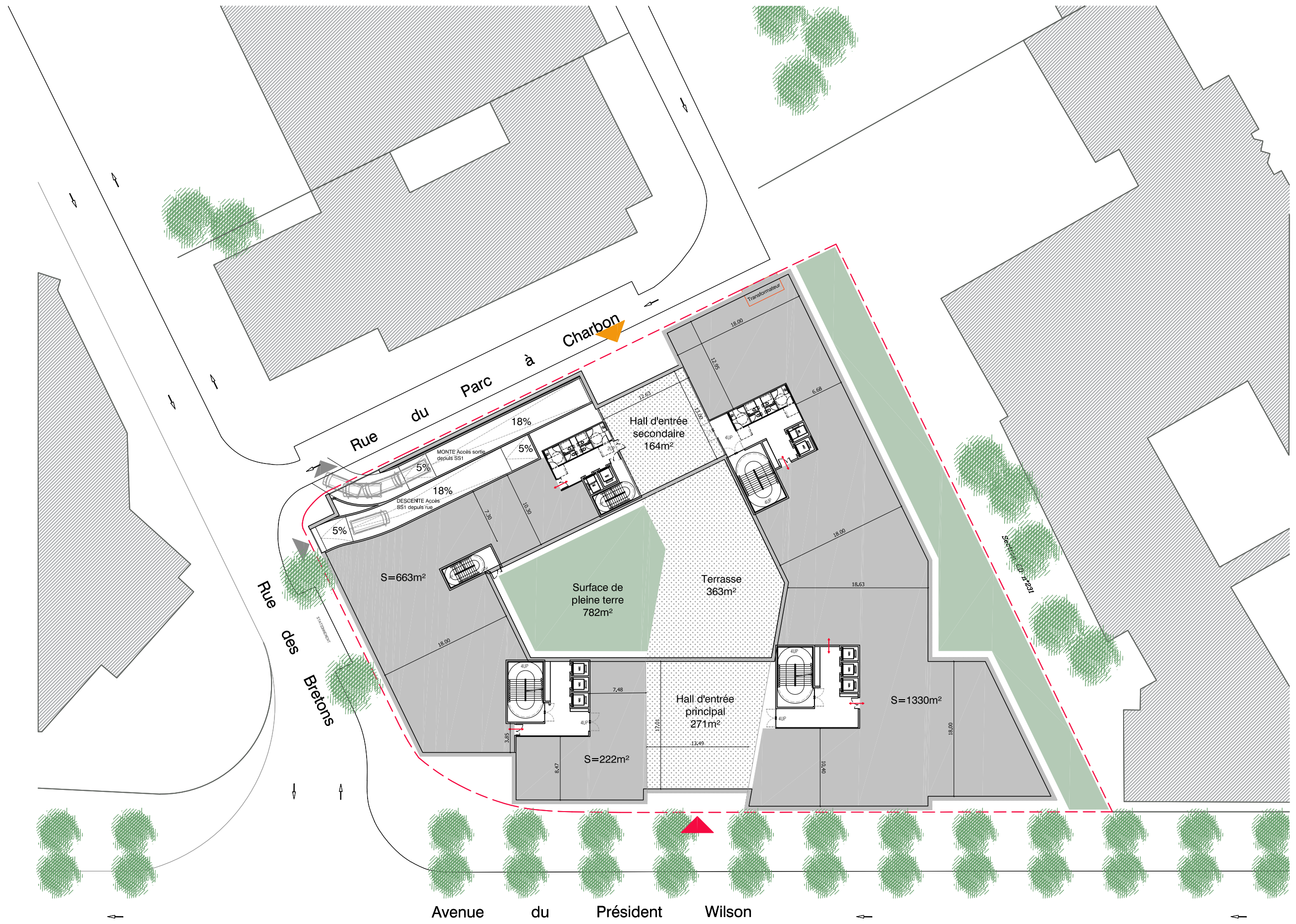


VUE 2 - A l'angle de la rue des Betons et de la rue du Parc à Charbon



VUE 3 - depuis la rue du Parc à Charbon

MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	EMETTEUR	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT	PHASE	ECH: VAR	NUMERO DOCUMENT	INDICE
Investisseur: OSAE Promoteur: ALIOS	KARDHAM Cardete Huet Architecture	KARDHAM	PHOTO DE LA ZONE D'IMPLANTATION	APS	24/01/2018	3.2	- -



MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	EMETTEUR	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT	PHASE	ECH: 1/500ème	NUMERO DOCUMENT	INDICE
Investisseur: OSAE Promoteur: ALIOS	KARDHAM Cardete Huet Architecture	KARDHAM	PLAN DU PROJET	APS	24/01/2018	4	- -

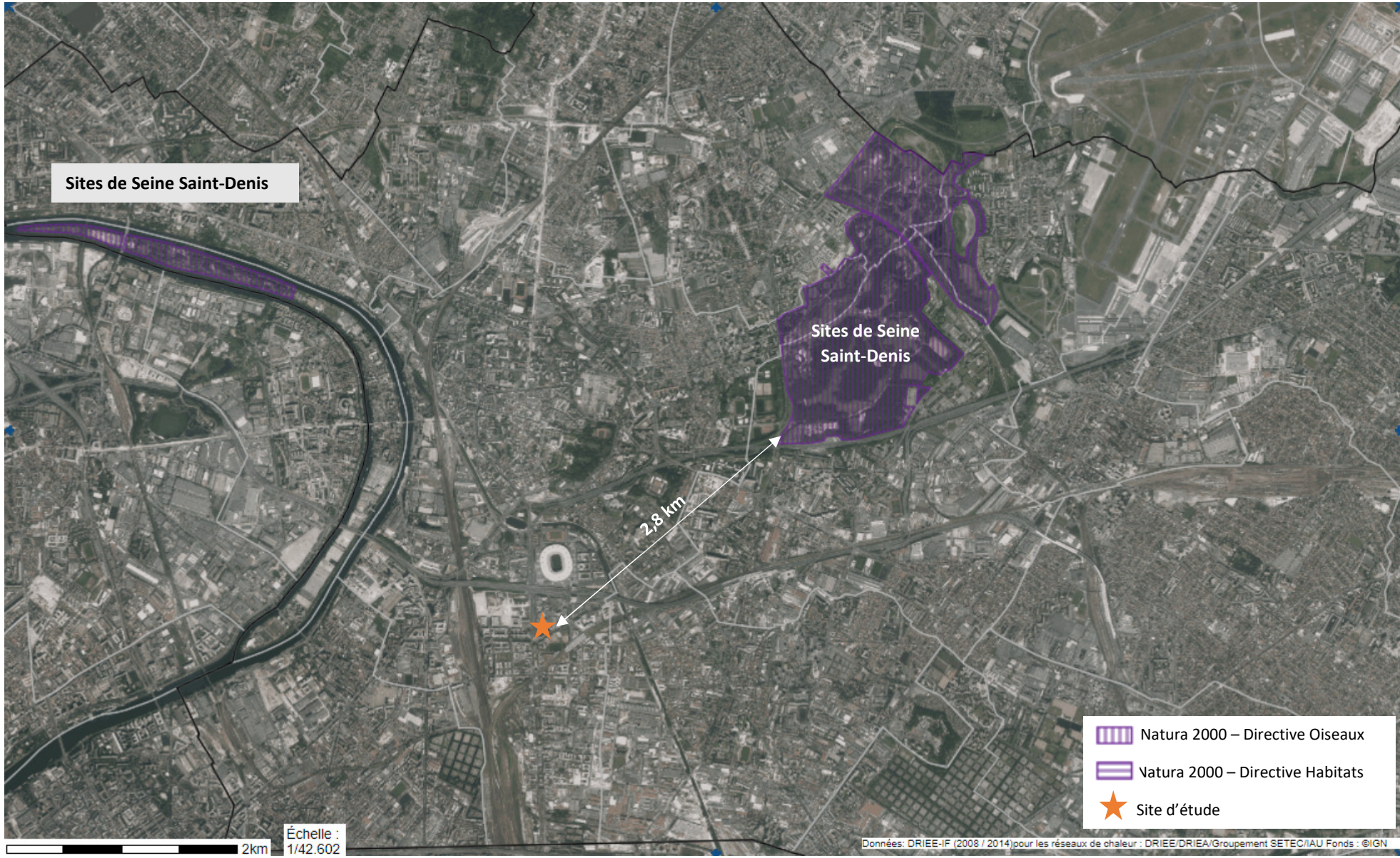


- BUREAUX
- EQUIPEMENT
- COMMERCE
- PARCELLE PROJET

ECHELLE 1/2000






MAITRE D'OUVRAGE	ARCHITECTE	EMETTEUR	DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT	PHASE	ECH: 1/2000ème	NUMERO DOCUMENT	INDICE
Investisseur: OSAE Promoteur: ALIOS	KARDHAM Cardete Huet Architecture	KARDHAM	PLAN DES ABORDS DU PROJET (affectation des constructions et terrains avoisinants)	APS	24/01/2018	5	- -



Sites de Seine Saint-Denis

Sites de Seine Saint-Denis

2,8 km

-  Natura 2000 – Directive Oiseaux
-  Natura 2000 – Directive Habitats
-  Site d'étude

Échelle :
1/42.602

Données: DRIEE-IF (2008 / 2014) pour les réseaux de chaleur : DRIEE/DRIEA/Groupement SETEC/IAU Fonds : ©IGN